



Compte rendu du C.S.A.L. du 3 octobre 2023

Un comité social d'administration locale (CSAL) s'est déroulé mardi 3 octobre. Nous avons lu la déclaration liminaire jointe dénonçant l'augmentation de 1,5 % de la valeur du point d'indice, sans commune mesure avec les pertes de pouvoir d'achat subies par le personnel de la DGFIP ces dernières années.

Après l'approbation des procès verbaux des CSAL précédents, le deuxième point à l'ordre du jour concernait le suivi des engagements pris en CSAL. Seul document fourni, une liste à la Prévert énumérant différents points et l'indication « réalisé » avec la date ou « en cours ».

Nous avons dénoncé le manque d'informations complémentaires sur certains points notamment et avons demandé des précisions :

- Recensement des fauteuils : précédemment au vu des fauteuils non utilisés stockés dans les couloirs, nous avons demandé s'ils pouvaient être attribués aux télétravailleurs qui en feraient la demande. Nous avons réitéré la demande.
- Réorganisation services, bilan NRP : malgré la mention « réalisé », la Direction nous les présentera lors du CSAL de fin d'année
- Accès RIAC du Conseil départemental : du fait d'un nombre limité d'accès possible, concernera les personnels nomades (géomètres, huissiers, vérificateurs) un recensement des personnes intéressées sera fait.
- Absence de médecin de prévention : la fiche de poste vacant est parue. En attendant, la Direction s'est rapprochée de la MGEFI pour une opération de dépistage auditif au C.D.C. début 2024. Nous avons demandé un bilan dès la prise de poste des nouveaux collègues au 01/09, y compris auprès d'un ORL privé.
- Visite du service amendes par la direction suite à l'interpellation des organisations syndicales : pas de soucis relevés d'après la direction. Les agents apprécieront.

Ensuite, était présenté le nouvel organigramme de la Direction. Il manque un AFIPA et M. BARES fera l'intérim du Pôle Pilotage ressources.

Pour la démarche ECOFIP à la DGFIP, la Direction va mettre en place des groupes de travail avec les agents volontaires pour réfléchir et proposer des actions au niveau local. Un plan de mobilité sera établi pour le département pour le 30/11/2023.

Le point suivant à l'ordre du jour concernait les ponts naturels 2024 pour lequel aucun document n'était fourni. En fait, le directeur nous a informé de l'opposition du Directeur général aux ponts naturels : une enquête sur le taux de décroché lors du pont de l'ascension 2023 ayant révélé un taux dérisoire du fait du nombre important de Directions ayant fait ce pont en mai.

Sur 2024, il y a seulement 2 ponts possibles : le vendredi 10 mai (suivant les mercredi 8 mai férié et jeudi de l'ascension le 9 mai), et le vendredi 16 août.

La Direction ne souhaite pas proposer de ponts naturels en 2024. Une présence significative sera demandée en mai dans les services.

Nous avons proposé que toutes les directions fassent le pont de l'ascension : tous les services fermés pas de taux de décroché possible.

En questions diverses, nous avons demandé notamment :

- un bilan de l'utilisation des fonds pour l'amélioration des conditions de vie au travail avec les enveloppes données via les cartes achats aux chefs de services
- un bilan des recrutements hors concours : pour 4 postes proposés dans l'Aude, la Direction a reçu 146 dossiers complets et convoqué 13 candidats. 4 personnes ont été retenues et 2 en liste complémentaire. Suite aux résultats 2 personnes se sont désistées, ainsi qu'un candidat de la liste complémentaire. Le dernier n'a pas donné suite. La Direction a donc obtenu de la D.G. l'autorisation pour recruter un contractuel.
- un point sur les travaux importants à réaliser au centre de contact : ça avance ça avance mais ça n'est pas prêt de commencer .